Impact économique et budgétaire de l'immigration

11/07/2010 à 10h00

Selon le premier rapport annuel (datant de 2004) de la Commission européenne sur la migration et l'intégration, il est difficile d'obtenir une estimation fiable de la contribution budgétaire nette des immigrants, bien que les immigrants soient soumis aux mêmes obligations fiscales que les Français.

L'âge moyen relativement jeune de la population immigrée aurait théoriquement dû faire d'elle une population plus active, donc payant plus d'impôts et recevant moins de prestations sociales. **Mais leur taux d'emploi faible annule l'incidence budgétaire bénéfique et produirait même des effets inverses.**

> *Les **études d'Yves-Marie Laulan**, de **Jacques Bichot** et de **Maurice Allais** indiquent que l'immigration profite surtout aux immigrés eux-mêmes, ainsi qu'aux employeurs qui bénéficient de la présence d'immigrés non qualifiés, parfois de façon non déclarée.*

Yves-Marie Laulan, économiste et président de l'Institut de géopolitique des populations, **estime le coût annuel de l'immigration en France à 36 milliards d'euros**. Son étude, qui prend en compte le différentiel entre les recettes et les dépenses apportées par les immigrés s'appuie notamment sur les travaux des professeurs d'économie Jacques Bichot et Gérard Lafay avec comme données principales les dépenses en maintien de l'ordre, de la justice, frais de scolarité, de santé, formation professionnelle, logement, coûts supplémentaires dans les quartiers dits « sensibles », les aides sociales diverses ou le regroupement familial.

Selon une autre étude de Jacques Bichot pour l'Institut Thomas More, **ce coût serait d'au moins 24 milliards d'euros pour l'année 2005.**

Ces calculs rejoignent en partie ceux plus anciens de Maurice Allais, « prix Nobel » d'économie 1988.

> *Celui-ci a calculé que, **lorsqu'un travailleur immigré entre dans un pays, il faut consacrer une épargne quatre fois supérieure à son salaire annuel pour construire les équipements (école, logement, hôpital…) dont il a besoin, charge relevant en France de la collectivité.***

Enfin, en mars 2008, le spécialiste des migrations Jean-Paul Gourévitch a réalisé une analyse intitulée: "Le coût réel de l'immigration en France". Il a comparé les dépenses annuelles que l'État consent pour les immigrés (71,76 milliards d'euros) avec les recettes qu'il encaisse théoriquement de leur part (45,57 milliards d'euros), **soit un solde négatif de plus de 26 milliards**.

D'après l'auteur, **les seuls investissements engagés par l'État pour contenir les flux migratoires ou faciliter l'intégration des immigrés et de leurs enfants sont estimés à 10,81 milliards d'euros.** Wikipédia

(Illustration de David Miège issue du blog Contribuables Associés)